

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34



@Rennes_presse

Mardi 12 juin 2018

Biodiversité

Point d'étape sur l'avancement de la métamorphose des prairies Saint-Martin

Juin 2018



Visite guidée des prairies Saint-Martin – Crédit photo : Ville de Rennes / F.Hamon

Sommaire

- Communiqué de presse : Le futur parc des prairies Saint-Martin
- Les prairies Saint-Martin, un enjeu de la biodiversité
- Le phénomène des crues et leur gestion
- Un site expérimental suivi par des scientifiques
- Une nouvelle passerelle piétonne
- Calendrier du projet
- Les prairies Saint-Martin en chiffres

Interlocuteur

Daniel GuillotinConseiller municipal délégué à l'écologie urbaine
et à la transition énergétique

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mardi 12 juin 2018

Prairies Saint-Martin

Le futur parc des prairies Saint-Martin

| Un espace de respiration en pleine ville

Ce projet, unique en son genre en France par sa dimension et par son emplacement aux portes d'un centre-ville, est situé entre le canal d'Ille-et-Rance et un bras naturel de l'Ille, à quelques centaines de mètres de la place Sainte-Anne et à deux pas de la future station de métro Jules Ferry.

Ce lieu de 30 hectares, favorable au développement de la biodiversité, va devenir un grand parc naturel au cœur de la ville ouvert à tous les Rennais. Il constitue une zone de rafraîchissement offrant une température de 2 degrés en deçà de celle enregistrée en centre-ville en période de forte chaleur.

| La Ville de Rennes s'engage en faveur de la biodiversité

Élue capitale française de la biodiversité en 2016, la Ville de Rennes agit de longue date en faveur de la gestion écologique de ses espaces verts et de ses espaces publics et s'engage durablement dans la préservation de la biodiversité.

| Un espace d'immersion dans la nature et de loisirs pour tous

Les prairies Saint-Martin offrent un panel diversifié d'espaces naturels : rivière, ruisseau, prairies inondables, boisements de berges, zones humides restaurées... De nombreuses allées champêtres sillonneront ces paysages variés, calmes et ressourçants.



Ponton en bois au-dessus du ruisseau au centre du parc ©Ville de Rennes

Un écrin naturel de 4 ha sera protégé de la circulation piétonne pour assurer une quiétude suffisante aux espèces fragiles qu'il accueillera. Deux observatoires type affûts permettront aux promeneurs d'apercevoir la faune présente au plus près et en toute discrétion.



Vue depuis l'affût ©Ville de Rennes

Le long du canal Saint-Martin et à l'entrée, rue de la Motte-Brûlon, des espaces de loisirs accueilleront des activités ludiques familiales :

- Sur les berges du canal, les visiteurs trouveront un parvis où jouer à la pétanque et au palet, un kiosque, une placette avec un café-restaurant et une terrasse. Des haltes de repos face au canal jalonnent le chemin de halage.
- Face au parc des Tanneurs, la butte de jeu, avec ses cordages et ses grands toboggans, deviendra un lieu d'aventure pour les enfants de tout âge.

- La "plaine festive et sportive" accueillera les promeneurs et des manifestations de plein air (spectacles, animations, expositions...).
- L'entrée, rue de la Motte-Brûlon, proposera des agrès de fitness, des paniers de basket et un petit terrain multisports en herbe.
- Plusieurs aires de pique-nique et barbecues seront mis à disposition à l'intérieur du parc.

Le parc central sera bordé de tipis en osier et de ruches. La pratique du "plessage", tradition locale de taille des haies, pourra faire l'objet d'animations pédagogiques.

Une promenade sur pilotis, appelée "Chemin de l'eau", permettant de matérialiser la limite inondable du parc, parcourra le parc. Il offrira un parcours déambulatoire surélevé et des assises pour le repos des promeneurs.



Chemin de l'eau ©Ville de Rennes

PROJET LES PRAIRIES SAINT-MARTIN



- 1 belvédère / point de vue panoramique
- 2 prairies inondables
- 3 espace de repos face au canal
- 4 verger
- 5 aires sportives
- 6 culture de plantes de zones humides
- 7 promenade piétons-cycles
- 8 "chemin de l'eau" (promenade sur pilotis)
- 9 ruches/préau
- 10 observatoire
- 11 bocages pâturés
- 12 zones humides protégées
- 13 arboretum (collection d'arbres)
- 14 domaine de la Longère café-restaurant
- 15 kiosque/espace chapiteau barbecue
- 16 entrée de l'aire piétonne
- 17 butte de jeux
- 18 plaine festive
- 19 mare pédagogique
- 20 parc des Tanneurs

Les prairies Saint-Martin, un enjeu de biodiversité

L'enjeu de ce site réside dans l'intérêt écologique que représentent ces 30 hectares d'espaces naturels. Ce projet est donc un acte fort de la Ville de Rennes à la fois en matière de protection de l'environnement et d'accessibilité retrouvée du site.

La Ville de Rennes travaille à la protection des espaces naturels et à la prise en compte de :

- la **trame verte** avec les liaisons entre espaces naturels du territoire et des corridors écologiques ;
- la **trame bleue** avec la redécouverte et la mise en valeur du fleuve et de ses affluents ;
- la **trame noire** avec le schéma d'aménagement lumière et son corollaire : les espaces non illuminés, favorables à la biodiversité.

| Un îlot de fraîcheur au cœur de la ville

Ce poumon vert à deux pas du centre-ville –10 minutes à pied du Couvent des Jacobins et 15 minutes de l'Hôtel de Ville– constitue un îlot de fraîcheur avec 2°C de moins que la température relevée dans le reste de la ville en période de forte chaleur.

| L'eau, élément fondamental de cet espace de nature

L'eau occupe une place prépondérante dans le projet d'aménagement des prairies Saint-Martin. La gestion hydraulique du site permettra de recréer des milieux très divers, du plus sec au plus humide.

Zones humides, prairies inondables, boisements alluviaux ou berges naturelles offriront aux Rennais autant de terrains de promenade et d'activités.

Bocages, pâtures et nature s'articulent autour et au bord de l'eau. Une attention particulière est portée au maintien et surtout à la restauration des zones humides, essentielles à la survie des populations fauniques et floristiques de ces milieux.

L'enjeu est de restaurer des milieux naturels tout en contribuant à réduire les risques d'inondation en ville en améliorant le champ d'expansion des crues. Les prairies Saint-Martin sont classées en zone naturelle d'expansion des crues depuis le début des années 2000.

Le rôle des essences locales

L'utilisation d'essences d'arbres et d'arbustes naturelles et locales est un enjeu important :

- pour leur valeur écologique et leur contribution à la fonctionnalité des milieux naturels ;
- pour la pérennité des plantations, moins fragiles, plus autonomes et particulièrement adaptées à leur milieu ;
- pour donner une identité forte au site, qui permet d'éviter la banalisation des paysages urbains.

1 000 arbres seront plantés d'ici la fin de l'aménagement des prairies.

550 arbres d'essences locales ont déjà été plantés. Ces arbres et arbustes, présents naturellement et adaptés au milieu et au paysage, garantissent ainsi une grande diversité biologique.



©Ville de Rennes

Un espace de préservation et d'observation de la nature

L'aménagement des prairies Saint-Martin permettra de préserver l'intégrité de la faune et de la flore déjà présente sur le site. De nouvelles espèces caractéristiques des zones humides (amphibiens, libellules, oiseaux...) sont également espérées, à la faveur de la restauration de ces habitats naturels fragiles et en régression à l'échelle nationale.



©Ville de Rennes

Le parc offrira une succession de prairies pâturées par des vaches Highland Cattle, races adaptées aux zones humides.

L'Highland est recommandé pour l'éco-pastoralisme, mode d'entretien écologique des espaces naturels.



Vache Highland Cattle ©J.B.Gandon

Le phénomène des crues et leur gestion

Les crues, phénomènes naturels inexorables et indispensables à l'équilibre d'un cours d'eau.

Ces phénomènes de crues se forment en fonction des précipitations sur le bassin versant amont, de l'occupation des sols, des réseaux hydrauliques.

Sur un bassin versant entièrement naturel, les talus, zones humides, zones végétalisées stockent une partie de l'eau. L'écoulement est ralenti par les méandres des cours d'eau, et les débordements sont naturellement en partie stockés et partiellement écrêtés dans les lits majeurs. Ces débordements naturels, nécessaires à la vie d'un cours d'eau, viennent alimenter les zones humides des lits majeurs, contribuent à l'équilibre sédimentaire du cours d'eau et alimentent la nappe d'accompagnement du cours d'eau.

Les cours d'eau et l'homme, une relation ambivalente

Au fil de l'histoire, l'homme s'est toujours installé au bord des cours d'eau, pour les modes de transport, la ressource en eau, les usages. Si les premières installations urbaines étaient souvent sur des promontoires en dehors des lits majeurs, les extensions urbaines ont progressivement conduit à la colonisation des lits majeurs par les activités humaines et les habitations, amenant à drainer ces zones, à les assécher, à les remblayer. Dans ces secteurs, afin de se protéger des inondations, l'homme a modifié l'hydraulique des cours d'eau, par la rectification des lits mineurs et l'endiguement. Mais cela accélère les écoulements et fait augmenter mécaniquement les débits transités et donc le risque de débordement en aval des zones protégées. Ceci se produit en parallèle d'une densification urbaine dans les lits majeurs, qui augmente la vulnérabilité et les dégâts potentiels.

L'avenir des aménagements fluviaux

Les créations de protections de type digues ou barrages en eau sont aujourd'hui fortement découragées, voire rendues impossibles par la réglementation, et à l'inverse, des actions sont entreprises depuis quelques dizaines d'années pour compenser l'aggravation du phénomène de débordements des cours d'eau lors de précipitations provoquant des crues.

Entre autres, ces actions peuvent concerner la restitution de zones d'expansion de crues aux cours d'eau qui avaient été « corsetés » au sein des villes. Ces zones d'expansion permettent de stocker un volume d'eau lors du passage des crues et donc de réduire le phénomène pour l'aval. Ces sites fonctionnent « tous seuls », sans intervention humaine, de par leur topographie.

Le cas Rennais

Tout ce qui précède s'applique aux cours d'eau rennais : Rennes s'est développée à la confluence de l'Ille et de la Vilaine, car elle avait besoin des cours d'eau. Ils ont été fortement modifiés dans leur traversée de Rennes, via la canalisation et l'endiguement. Les digues de Rennes datent de l'après crue de 1974. Ces impacts locaux sur l'hydraulique de l'Ille et de la Vilaine sont associés à des modifications majeures des occupations des bassins versants amont : urbanisation, pratiques agricoles, remembrement.

Dans une démarche volontariste depuis plusieurs années, qui se traduit aujourd'hui par la demande citoyenne de « eau et nature en ville », dans le projet Rennes 2030, la ville de Rennes souhaite renouer avec ses cours d'eau.

Sur l'aspect inondations, plusieurs opérations ont permis de redonner des espaces d'expansion de crues aux cours d'eau, tout en s'associant à des usages récréatifs. C'est le cas de la zone d'expansion de crue des Prairies Saint-Martin, qui a restitué 60000 m³ de volume au bras historique de l'Ille. Ce site fonctionne naturellement, et doit juste être entretenu du point de vue des espaces verts, il n'a pas à être géré lors des crues.

L'actualité réglementaire

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Rennes Métropole exerce la compétence " gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations" (*GEMAPI*) et, à ce titre, récupère la gestion des ouvrages de protection contre les inondations du territoire. Sur Rennes, elle est donc garante du bon état et de la bonne gestion des digues existantes et de leurs ouvrages associés (stations de crues et vannes). Concernant la gestion de crise en temps de crue, c'est la Ville de Rennes qui assure cette compétence.

Une crue toujours possible

La modélisation 2D du lit de la Vilaine et de celui de l'Ille est en cours, outil supplémentaire pour mieux appréhender le phénomène des crues. Mais celles-ci restent liées à de nombreux facteurs. En l'état actuel des connaissances, rien ne permet de faire de lien entre le changement climatique et la pluviométrie et il est donc impossible de garantir que Rennes soit à l'abri d'une nouvelle crue.

Depuis 25 ans, à l'ère de la loi sur l'eau, des plans de prévention du risque inondation (PPRI) et des objectifs de bon état écologique des milieux, les villes ont réalisé que cette course à la protection contre les inondations était sans fin, car il est impossible de se protéger contre tous les types d'inondations. Elles souhaitent renouer avec leur histoire, avec leurs fleuves et cours d'eau en composant un urbanisme qui intègre ce risque et en entretenant la culture du risque.

Un site expérimental suivi par des scientifiques

Le futur parc naturel urbain fera l'objet d'un suivi naturaliste à long terme, pour observer l'évolution de la nature, de la faune, la flore et des cours d'eau en plein cœur de ville.

Un observatoire d'écologie urbaine du CNRS, composé d'enseignants chercheurs des universités rennaises, existe déjà sur le site. Les scientifiques analysent l'évolution :

- des milieux naturels en secteur urbain ;
- l'impact de l'homme sur ces espaces ;
- le rôle des corridors écologiques et de la trame verte et bleue , leur incidence sur le climat et la qualité de vie...

Écologie, géographie, pédologie, sociologie se croisent en ce lieu d'expérimentation.

Une nouvelle passerelle piétonne

Une nouvelle passerelle piétonne posée le 16 mai dernier raccorde les prairies au nord-est de la Ville. L'ouverture au public de cet ouvrage est prévue à l'automne 2018.

La passerelle Motte-Brûlon, conçue par le cabinet d'architecture DVVD, se distingue par une typologie structurelle particulière, en treillis. Constituée de deux grandes poutres latérales faisant office de garde-corps, la passerelle est visuellement allégée pour s'intégrer au maximum à cet environnement naturel.

Composée de bois et d'acier, cette passerelle de 51 mètres de long et de 24 tonnes a nécessité plusieurs mois de fabrication et plus de deux jours d'installation.



Pose du 1^{er} tronçon de la passerelle Motte-Brûlon - ©Ville de Rennes / D.Gouray

L'un des enjeux de cette opération est d'ouvrir le site en le rendant plus accessible. Aussi l'axe Jules Ferry (entrée rue d'Antrain), avec notamment la requalification de l'escalier abrupt existant et la création d'un accès direct à travers le parc jusqu'au canal, sera accessible fin 2018.

Dans la 2^e phase d'aménagement du parc, d'autres entrées seront retravaillées. Parmi elles :

- Une passerelle reliant la Zac Armorique au nord des Prairies ;
 - Deux passerelles permettant de traverser et relier la Zac Plaisance au nord et au sud des Prairies.
-

Le calendrier du projet

| 2012 – 2015

Concertation avec les habitants.

| 29 mars – 29 avril 2016

Enquête publique.

| 19 juin 2017

Lancement de la 1^{ère} phase de restauration du site.

| Jusqu'à l'automne 2017

Dépollution, aménagement d'allées et d'accès au ruisseau, modelage des zones humides, de la butte de jeu et de la plaine festive.

| Novembre 2017 – mars 2018

Plantations.

| Printemps-été 2018

Pose d'une nouvelle passerelle près de l'entrée Motte-Brûlon, implantation des équipements et mobiliers.

| Automne 2018

Livraison de la butte de jeux.

| 2019-2021

Lancement de la deuxième phase de travaux avec notamment :

- La restauration du lit majeur de la rivière. Terrassement de 60 000 m² dans la zone nord du site pour améliorer le champ d'expansion des crues ;
- La poursuite des aménagements paysagers au cœur du site : jardins partagés, espaces de promenade, marre écologique... ;
- La reconfiguration de la voirie du canal en quai piéton ;
- La réhabilitation des locaux : bâtiment classé du domaine de la longère et transformation du Bon accueil en café-restaurant ;
- (...)

Les prairies Saint-Martin en chiffres

30 hectares de nature

soit 3 fois le parc du Thabor ou l'équivalent de 20 fois l'esplanade Général de Gaulle.

4 hectares de zones humides protégées

2 observatoires naturalistes

pour observer la faune

1 000 arbres plantés

d'ici la fin de l'aménagement des prairies.

550 arbres d'essences locales ont déjà été plantés. Ces arbres et arbustes, présents naturellement et adaptés au milieu et au paysage, garantissent ainsi une grande diversité biologique.

Moins 2 degrés

par rapport au reste de la ville en période de forte chaleur.

37 espèces d'oiseaux

recensées dont le Martin Pêcheur d'Europe.

361 espèces de plantes

inventoriées et plus à venir...